



## LES DERNIÈRES INFOS

[JUILLET 2016]



LE PETIT BULLETIN QUI SE LIT BIEN ! L'ESSENTIEL EN RESUME. PLUS DE DETAILS SUR CES SUJETS ? ☎ 8277

### RENFORTS ET SÉCURITÉ



Les congés d'été ne vont rien arranger, nombre de D.E.I démontrent déjà le mal être ressenti par la pénurie d'effectif de renforts soignants ! Le C.H.S.C.T a effectué le 3 juin dernier une mission intitulée « pertinence de l'existence dans notre établissement d'une équipe de sécurité non soignante », en soutien du dispositif actuel. Nous rappelons que cette réflexion a été lancée par le chef d'établissement en Conseil de Surveillance. Le C.H.S.C.T communiquera prochainement sur le sujet. Dès lors il sera primordial que le maximum d'agents se prononce sur cette question.

### LE G.H.T : tristement, nous y sommes !



En date du 1<sup>er</sup> juillet, nous avons l'obligation d'adhérer à un Groupement Hospitalier de Territoire régit par la Loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation du système de santé. Voilà qui est chose faite, le CH de SEVREY fait désormais partie du G.H.T. Saône et Loire, Bresse, Morvan qui regroupe au moins 8 établissements hospitaliers, le nôtre étant le référent en santé mentale, l'établissement support étant le CH William Morey. Les bases des G.H.T. sont entre autres le projet médical et de soins partagés mais surtout des fonctions mutualisées (achats, information médicale...) et aussi à terme la mutualisation des moyens humains passant par la suppression de postes, de services... Même si nous ne sommes pas contre la coopération des services publics en bonne intelligence, beaucoup d'interrogations, d'inconnue dans le fait de ne pas savoir de quoi sera fait demain. Cela génère pour le moins une inquiétude sur les futures conditions de travail qui viendront de fait alimenter le volet des risques psychosociaux. Quant à l'offre de soins aux populations, elle ne pourra que s'en trouver altérer puisque le maître mot est ÉCONOMIE !

**FO a voté NON à toutes les instances.**

### Desserte du CHS par bus : enfin du mieux !



La réunion récente entre S.T.A.C, Grand Chalon et C.H.S fut porteuse d'excellentes nouvelles concernant la desserte de l'établissement et la qualité du service public rendu aux usagers. Dès septembre pas moins de 12 allers/retours quotidiens cadencés toutes les heures seront effectifs. Une correspondance vers Chalon se fera sur St Rémy.



# PROCÉDURE EXCEPTIONNELLE D'URGENCE SUR LE C.H.S



Initiée par F.O il y a quelques mois déjà, cette procédure est sur le point de se finaliser, suite à plusieurs réunions du groupe de travail dédié. Nous rappelons que cette procédure, qui ne se substitue pas à celle prévue pour les appels à renforts, sera entre autres, déclenchée dans le cadre de situations de violence en dehors du périmètre des unités. Une information précise sur ce sujet sera

effectuée par la Direction.

## Tentative d'invalidation du concours infirmier par l'Ordre Infirmier



IGNOMINIE : c'est le terme qu'il convient d'employer à l'encontre de l'ordre et de toutes ces personnes qui de près ou de loin ont pris comme cible les 13 infirmiers(ères) du C.H.S pour non-inscription à l'ordre infirmier. L'établissement sera donc assigné au tribunal administratif. F.O est directement intervenu auprès du Ministère et de l'ARS de Bourgogne sur ce dossier et apporte tout son soutien aux collègues de travail impliqués dans cette pénible épreuve.

## Échos du C.H.S.C.T du 5 juillet

- ❖ Téléphones portables pour les structures extrahospitalières : considérant que le téléphone portable est un outil de travail à part entière, le C.H.S.C.T a demandé une dotation spécifique pour les C.M.P et équipes de secteurs. Nous nous orientons donc sur l'achat d'un téléphone pour chaque véhicule de secteur.
- ❖ Talkies walkies : achetés depuis plusieurs mois déjà, cet équipement doit apporter une aide notable pour coordonner les recherches de patients hors de l'enceinte de l'établissement. Il a été déploré que l'information tarde à être relayée dans les structures de soins.
- ❖ Scanner P.C médicaux : mise en place progressive de scanners supplémentaires, avec une attention particulière pour le pôle D, qui doit être équipé rapidement.
- ❖ Zone déchets (derrière la cuisine) : suite à la mission C.H.S.C.T celle-ci sera prochainement entièrement sécurisée par portails et clôture de 2 m de haut.
- ❖ Activité sport : elle souffre depuis plusieurs années de la gestion mutualisée des combis, occasionnant certains jours l'annulation de sorties (ex. piscine) pourtant régulièrement programmées. Une solution doit être trouvée !
- ❖ Statistiques appels à renforts d'urgence (P.T.I) : 364 appels en 2015.

## Les Brèves



- Projet de la DRH : travail sur l'origine des accidents de travail, avec mise en place d'actions. Nous suivrons cela avec intérêt.
- Transport des détenus : pour les transferts au C.H.S au départ du C.P une prescription de contention « si besoin » **devrait** être possible.

➤ Départ de l'infirmière en charge de la cellule d'appui en santé mentale : visiblement une erreur de « casting », plutôt qu'un mauvais accueil de la part de nos Cadres de Santé.

➤ Avez-vous visité notre nouveau blog internet ?

Sur le portail intranet ou à l'adresse :

[www.fochssevrey.com](http://www.fochssevrey.com)

